

<http://www.snetap-fsu.fr/Bac-pro-3-ans-courrier-au-Ministre.html>



Bac pro 3 ans : courrier au Ministre de l'Agriculture

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie professionnelle -

Date de mise en ligne : mardi 18 décembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Monsieur Le Ministre,

La rénovation de la voie professionnelle ([RVP](#)) s'est mise en œuvre dans l'Enseignement Agricole, pour l'ensemble des élèves faisant le choix du Bac Pro à la rentrée 2009, sans test ou expérimentation préalable. De nombreux acteurs du système éducatif avaient dès ce moment là contesté la réforme sur le fond et la forme, et signifié leurs craintes pour l'avenir des élèves.

Ainsi, interpellé par les personnels au cours des 3 dernières années, le SNETAP-[FSU](#) a régulièrement exigé une évaluation de cette rénovation, ainsi qu'une correction du dispositif notamment par la réintroduction d'un parcours en 4 ans pour les élèves en difficulté.

Nous n'avons jamais été entendu par le précédent gouvernement.

Le rapport « expertise des résultats d'examen du baccalauréat professionnel de la session 2012 » de l'Inspection de l'enseignement agricole, présenté au [CTEA](#) du 29 novembre 2012, puis au [CNEA](#) du 13 décembre a malheureusement confirmé notre première analyse et démontré l'échec de cette réforme.

En effet ce rapport confirme pour cette session, une baisse globale de 6 % du taux de réussite au baccalauréat professionnel.

Ce chiffre est aggravé par une déperdition d'élèves entre les classes 2nd pro, 1^{ère} pro puis terminale pro, estimée entre 10 et 15 %. Soit un total de près de 8000 jeunes quittant la formation sans avoir atteint le niveau IV.

Les inspecteurs confirment également un écart de réussite de 14 % entre les candidats issus de la formation « 3 ans » et ceux de la formation « 4 ans ». De plus ils constatent une déperdition plus importante des jeunes « 3 ans » lors du passage en terminale.

Enfin les lauréats issus du Bac pro 3 ans ont connu une baisse plus importante des résultats dans les disciplines scientifiques, technologiques et des sciences humaines, hypothéquant donc leurs poursuites d'études.

Ces constats sont accablants et exigent un plan d'urgence.

Ce plan d'urgence doit tout d'abord, à court terme pour cette année scolaire, recenser avec précision les candidats qui ont échoué en juin dernier (engagement pris par votre prédécesseur en juin dernier), leur situation, ceux qui ont redoublé, ceux qui ont décroché. A partir de ce recensement,

l'appareil de formation doit mettre en place des dispositifs d'aide spécifiques. Il doit aussi remettre en place la dotation de 60 heures de mise à niveau dans les référentiels de [BTSA](#), indispensable pour permettre à ces nouveaux étudiants de ne pas décrocher dès le premier trimestre ou semestre (cf. l'analyse des inspecteurs p 25 de leur rapport) ; et votre administration ne peut laisser sans initiative forte la future promotion de juin 2013 ;

Puis à moyen terme, ce plan d'urgence, pour l'année scolaire prochaine, doit pour les jeunes actuellement en seconde professionnelle repérés en difficulté par les équipes pédagogiques à la fin du premier ou second trimestre, offrir la possibilité forte d'ouvrir des classes spécifiques doit être accordée.

Vous devez donner un signal fort en garantissant aux établissements que l'ouverture d'une classe spécifique légitime ne pénalisera pas leur classe de première professionnelle. Cet engagement constituerait un signe fort de votre volonté de faire réussir le maximum de jeunes. Cet engagement doit

s'accompagner dès maintenant d'une réflexion sur l'organisation de cette classe spécifique.

Pour les jeunes en première professionnelle, l'ensemble des dispositifs d'individualisation doit être réinterrogé à l'aune des contre-performances avérées à l'examen, des nombreux retours du terrain et des préconisations des inspecteurs dans leur rapport d'avril 2011 (non prises en compte jusque là).

Enfin à long terme, pour l'année scolaire 2014-2015, ce plan d'urgence doit aboutir à une remise à plat complète de la RVP avec la mise en place à côté du dispositif 3 ans réformé, la possibilité d'un parcours 4 ans avec le retour d'un véritable diplôme de niveau V reconnu par tous pour ses valeurs éducatives et professionnelles.

Devant le CNEA, le SNETAP FSU a exigé la mise en place de ce plan d'urgence et d'un groupe de travail dans les plus brefs délais chargé de son élaboration ainsi que de lui donner toute la lisibilité nécessaire pour les familles et les équipes pédagogiques.

Nous n'avons toujours pas été entendu par la [DGER](#).

En [CTEA](#) le 29 novembre 2012, toute réorientation a été renvoyée à 3 ans, même si la Directrice Générale considérait que des aménagements des dispositifs existants étaient toujours possibles... sans plus d'engagement.

En CNEA le 13 décembre 2012, et alors même que le SNETAP-FSU a adressé à la DGER (avec copie à Madame la conseillère à l'EA) un courrier circonstancié sur les échecs patents de la réforme avec un certain nombre de propositions concrètes pour y répondre (dont l'essentiel repose sur les préconisations de l'IEA restées sans suite depuis... 2011), l'Administration considérait encore que rien n'est envisageable avant mars. Pour la DGER, les [DRAAF](#) auraient besoin de ce temps pour renvoyer des informations qualitatives sur les pratiques d'individualisation dans nos lycées. Mais le SNETAP rappelle que les élèves ayant massivement échoué l'an passé ainsi que les élèves de terminale aux difficultés avérées seraient alors à moins de 3 mois de l'examen ...

Ces réponses ou plutôt ces non-réponses sont inacceptables, car en décalage total par rapport aux enjeux... à l'heure d'un pacte éducatif ambitieux voulu par le Président de la République et d'une revalorisation nécessaire de la voie professionnelle affichée dans le cadre des travaux sur la refondation de l'École.

Monsieur le Ministre, le SNETAP-FSU en appel à votre plein engagement dans ce dossier. Il n'est pas possible de s'en tenir au « il est urgent d'attendre ». Devant les difficultés avérées chez les jeunes de la voie professionnelle dont vous héritez de vos prédécesseurs, il est de votre responsabilité de réagir et d'en faire une priorité politique assumée et du devoir des personnels d'éducation que nous sommes de s'engager en ce sens à vos côtés. In fine, le SNETAP-FSU vous demande, Monsieur Le

Ministre, comme vous vous y étiez engagé lors de notre première rencontre, de mettre en ½uvre les conditions d'un véritable dialogue social au sein de votre Ministère. Le groupe de travail que nous demandons aujourd'hui fait partie des conditions de ce dialogue.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Jean Marie LE BOITEUX